



NOTE D'INFORMATION
EXAMEN D'ENTREE
EN CLASSE DE CHANT ET EN 3EME CYCLE CEM-DEM-PERF
Inscriptions 2017-2018

PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER D'INSCRIPTION

1 photo d'identité à coller sur le dossier d'inscription

le règlement de frais de dossier : 54 €/personne

Non remboursable. Chèque à libeller à l'ordre du Trésor Public. Somme déduite des frais de scolarité.

Photocopies des diplômes et certificats attestant votre niveau en formation musicale et instrument

Photocopie des partitions de piano si vous souhaitez être accompagné(e).

En ce cas, merci de vous mettre en contact avec

- *pour les instrumentistes : Miori ITO en appelant le 06.87.99.45.09*

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS TRAITÉ

HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRETARIAT

- ✚ Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 19h
- ✚ Mercredi de 9h30 à 13h et de 14h à 18h30

REUNION DE RENTREE

Samedi 14 octobre 2017 à 10h15 – Auditorium

**Attention, cette réunion s'adresse aux candidats reçus à l'issue de l'examen d'entrée.
Votre présence est obligatoire et ne peut faire l'objet d'une dispense.**

RÈGLEMENT INTÉRIEUR ET RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE

Ils sont téléchargeables sur les sites internet
de la Ville de Meudon : www.meudon.fr et de GPSO : www.seineouest.fr

TARIFS

La grille des tarifs est téléchargeable sur le site internet de la Ville de Meudon : www.meudon.fr et de GPSO : www.seineouest.fr - Accéder au simulateur des tarifs afin de calculer votre tarif 2017-2018.